



COLMAR SPORTS DE GLACE  
*Club labellisé*  
ÉCOLE FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE



# TOURNOI DE FRANCE

## *Trophée Bartholdi*

# Colmar

**25 et 26 Janvier 2025**

**Patinoire de Colmar**

**15 rue Robert Schuman**

**68000 COLMAR**





COLMAR SPORTS DE GLACE  
*Club labellisé*  
ÉCOLE FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents de club,

C'est avec plaisir que le CSG de Colmar vous invite à participer au Tournoi de France prévu les **25 et 26 Janvier 2025** à la Patinoire de Colmar.

Compétition Nationale de Patinage Artistique, ouverte aux clubs affiliés à la Fédération Française des Sports de Glace sous l'égide de la FFSG et de la CSNPA.

Cette compétition est support de médaille, qualificative pour les championnats de France FFSG et est réservée aux filières nationales. Le règlement complet est disponible sur le site de la CSNPA cf. BOOK 2024-2025 <https://sites.google.com/site/csnpatinage/>

Le nombre d'inscriptions maximum est de 180 programmes sur les deux jours sauf réajustement de la CSNPA.

### **Dates à retenir:**

- Date limite d'inscription : le **30 novembre 2024** avec le formulaire mis en place sur le site de la CSNPA. Toute correspondance relative aux inscriptions devra obligatoirement être adressée à : [tdf.csnpa@gmail.com](mailto:tdf.csnpa@gmail.com) et: [organisation.csg@gmail.com](mailto:organisation.csg@gmail.com)
- Règlement financier : validant l'inscription, devra être adressé au club **au plus tard 8 jours après l'inscription.**
- Musiques : elles doivent être envoyées au club en format MP3, préciser Nom du patineur + catégorie, **au plus tard 10 jours avant la compétition**, soit avant le 15 janvier.
- **Fiches de contenus de programmes doivent être renseignées obligatoirement au moment de l'inscription** (donc lors de la répartition) sur le site de la CSNPA via le formulaire mis en place. Elles devront être réactualisées, **au plus tard à J-8, soit jusqu'au 17 janvier 2025**. Les contenus saisis seront automatiquement intégrés dans les feuilles de jugement.
- Horaires de compétition : ils seront publiés sur le site de la CSNPA
- Le tirage au sort sera publié sur le site de la CSNPA, **8 jours avant le TDF.**



COLMAR SPORTS DE GLACE  
**Club labellisé**  
ÉCOLE FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE



### Frais d'inscriptions au TDF:

- Le montant des inscriptions est de **65 € pour les individuels** et de **87 € pour les couples**
- Paiement par chèque à l'ordre du Patinage Artistique Colmar à envoyer à :  
**Club de Patinage Colmar**  
**15 rue Robert Schuman**  
**68000 COLMAR**
- Paiement par virement sur le compte du Patinage Artistique Colmar. Merci d'indiquer dans l'intitulé du virement : **TDF - Nom du club**
- Aucun remboursement d'inscription ne pourra être exigé.

 <b>BANQUE POPULAIRE</b> ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE	<p>Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.</p> <p>This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.</p>			
Titulaire du compte/Account holder				
COLMAR SPORTS DE GLACE				
PA MME REIST SYVIE 30 RUE DE THANN 68000 COLMAR				
Relevé d'identité bancaire / Bank details statement				
IBAN (International Bank Account Number) FR76 1470 7508 7170 1988 5486 813				
BIC (Bank Identification Code) CCBPPFRPPMTZ				
Code Banque 14707	Code Guichet 50871	N° du compte 70198854868	Clé RIB 13	Domiciliation/Paying Bank COLMAR CURIE

### Règlement

- Le règlement technique de cet événement est consultable dans le book CSNPA, téléchargeable sur le site de la CSNPA
- Le circuit TDF est réservé à la filière Nationale.
- Le jour de la compétition, chaque concurrent devra remettre son CD (pas de CD RW) portant son nom et prénom, nom de son club et sa catégorie.
- Les organisateurs se réservent le droit de conserver toute avance prise lors de la compétition, jusqu'au 45 minutes. Ils se réservent le droit et la possibilité de prendre toute décision de nature à permettre le bon déroulement de la compétition.
- Tout forfait devra être adressé conjointement à [tdf.csnpa@gmail.com](mailto:tdf.csnpa@gmail.com) et [organisation.csg@gmail.com](mailto:organisation.csg@gmail.com)

Sportivement,

Le CSG



COLMAR SPORTS DE GLACE  
*Club labellisé*  
ÉCOLE FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE



**PATINOIRE DE COLMAR**  
**15 rue Robert Schuman**  
**68000 Colmar**



<https://www.patinoirecolmar.fr/>

**RESTAURATION**

Vous trouverez, à la patinoire, une buvette avec une restauration rapide.  
Plus d'information, veuillez contacter la patinoire de Colmar au : 03.89.80.09.05

**HEBERGEMENT**

**B&B Hôtels**

[www.hotel-bb.com](http://www.hotel-bb.com)

27 Rue Herzog Logelbach, 68920 Wintzenheim à 1,9 km

**Le Colmar Hotel**

14 route de Rouffach, 68000 Colmar à 2,9 km

03 67 30 00 77

**TRANSPORTS**

Gare de Colmar située à 1,4 km de la patinoire.